



La loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) prévoit que **à partir du 31 décembre 2023, tous les biodéchets doivent sortir des ordures ménagères !** Mais comment faire ? La semaine de compostage peut vous aider à trouver des solutions.

L'association Domaine de la Chapelle située dans le quartier de la Garengue à Preignac ouvre ses portes pour faire plusieurs ateliers

PROGRAMME : 9h30-12h30 ou 14h-17h

Mardi 30 mars : Le compostage pas que pour les Nuls !

Nous vivons à la campagne, donc faire du compost n'est pas magique, ou si ? Comment fonctionne un compost, pourquoi en avoir un, ce qui peut être amélioré, ce qui doit être évité.



Mercredi 31 mars : Qui vit dans mon composteur ?

À la recherche des petites bestioles qui vivent dans le compost et qui font que nos déchets deviendront du compost.

Jeudi 1 avril : Le lombricompostage – compostage à l'intérieur

Et si je n'ai pas un jardin ? Le compostage se fait aussi à l'intérieur ! Fonctionnement et utilisation ; possibilité de fabriquer un lombricomposteur sur place.



Les ateliers sont gratuits et limités à **5 personnes !**

Inscription impérative : Hanna 07.83.62.90.14

ATTENTION COVID : Le port du masque et le respect des consignes sanitaires seront obligatoires.

